

THOEMMES J., 2008, « Sociologie du travail et critique du temps industriel », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 8 (en ligne).

Jens Thoemmes

Sociologie du travail et critique du temps industriel

Cet article s'interroge sur les rapports entre la sociologie du travail et l'analyse des temporalités. Dans une première partie, nous voudrions revenir sur la fondation de la sociologie du travail et, en particulier, sur les enquêtes de Max Weber dans l'industrie textile au début du XX^{ème} siècle. Ces enquêtes réservent une place à l'analyse des temporalités en reliant à une multiplicité de variables liées à l'entreprise et à la vie des individus.

Cette perspective sur les temporalités est ensuite analysée, dans une seconde partie, à travers les thèses de la sociologie française du travail depuis 1945. Cette sociologie du travail a tenté de prendre en compte les temporalités selon une position critique à l'égard d'un temps industriel unique et unifiant, en soulignant la multiplicité des temporalités de l'activité professionnelle, le caractère déstructurant du travail industriel, l'existence d'un temps des loisirs.

1. L'approche des temporalités en sociologie : les fondateurs, Weber

Au moment de la fondation de la sociologie à la fin du 19^{ème} siècle dont témoigne le passage de Marx à Durkheim et Weber, la question du temps est traitée à deux niveaux: en tant que temps social (réprimé, unifié, rationalisé) et en tant que temps de travail (dominant, solidaire, stratifié). La naissance de la sociologie introduit en effet une distinction dans le champ scientifique entre le temps social et le temps de travail puisque les fondateurs considèrent tous le temps comme soumis à un double impératif : la coordination de la vie sociale (temps social) et la structuration des activités professionnelles (temps de travail). Les fondateurs s'intéressent au processus de la construction des temporalités sociales, mais avec des priorités différentes: soit comme catégorie fondamentale de la vie sociale (Durkheim), soit comme expression de la rationalité d'une nouvelle société (Weber) soit comme enjeu de lutte sociale et des rapports sociaux (Marx). Le temps n'est pas étudié pour lui-même, mais comme cadre des activités exprimant la cohésion et les divisions sociales. Pour comprendre le monde de travail dans sa complexité, Marx, Durkheim et Weber, chacun à leur manière, prennent en compte l'acteur social (classes, groupes, individus) en tant que constructeur d'un temps qui s'impose à tous. En mobilisant des travaux peu connus de Max Weber sur le travail, nous verrons en quoi il est un précurseur de l'analyse des attitudes diversifiées des individus et des collectifs à l'égard du temps. Cette perspective lie, dès les premières enquêtes sociologiques, le travail industriel à une interrogation sur les temporalités.

1.1 Le cas de l'analyse du travail industriel de Max Weber

Partant de l'expérience singulière des individus, Max Weber (1924a) s'est interrogé sur l'influence de l'organisation industrielle sur la personnalité de l'ouvrier : quel sens donne-t-il à son travail? Une enquête de 1908 intitulée « sélection et adaptation » (*Auslese und Anpassung*) et effectuée pour le « *Verein für Sozialpolitik* » s'interroge sur les temporalités à propos de la variabilité des temps de travail dans les établissements textiles de région rhénane : « Dans quel mesure le temps

de travail de l'individu est-il un symptôme de certaines caractéristiques des ouvriers constitués en collectivité (*Arbeiterschaft*)? » (op. cité, p.38)¹. Peu avant, et sous forme d'une pré-enquête dans l'industrie textile de cette région, Weber tentait, avec son frère Alfred, de mettre en évidence les réactions subjectives des ouvriers à leurs conditions de travail². Dans un texte écrit en 1908 qui s'intitule « De la psychophysique du travail industriel », Weber (1924b) montre la nécessité d'intégrer, dans l'analyse du travail industriel, les problèmes touchant aux parcours professionnels (*Berufsschicksal*) des ouvrier(e)s. Partant de résultats de recherche en psychologie expérimentale, Weber formule une problématique sociologique des conditions du travail industriel. Son point de départ est la relation entre le rendement et les qualifications des ouvriers de l'industrie de textile. Après une discussion de la littérature et notamment des travaux du psychiatre Kraepelin (1902) sur les conditions psychologiques et leurs effets sur la qualité du travail, Weber (1924b, p. 66) discute en détail les notions fondamentales de « fatigue » et de « récupération ». Des distinctions entre « fatigue psychologique » et « physiologique », d'une part, « fatigue subjective » et « objective » d'autre part lui permettent de mieux définir le temps de travail comme temps social affectant, de façon diverse, des subjectivités.

Le second chapitre est consacré à la notion d'exercice (*Uebung*), définie comme « augmentation de la facilité, de la rapidité, sécurité et régularité d'un accomplissement déterminé par sa multiple répétition » (1924b p 72). Weber discute de l'influence de variables sociologiques sur la qualité du travail industriel: « *L'importance qu'exerce la formation à l'école sur la qualification du travail industriel moderne, mais aussi l'influence des styles de vie liés aux confessions religieuses dans des cas singuliers, l'influence exercée par l'éducation citadine ou par l'appartenance à un certain milieu économique et enfin le type d'emploi des jeunes, en particulier dans les entreprises industrielles(...) et d'autres influences générales comme le service militaire moderne, toutes ces influences sont considérées à juste titre comme agissantes sur ces capacités,...* », (op. cité, p.86).

Si ces variables sociologiques pèsent sur l'aptitude au travail, l'importance des temporalités est d'abord liée à l'apparition de la fatigue : Weber constate que la volonté ou la motivation (*Willensantrieb*) sont influencées négativement par l'appréhension, en début de travail, de sa durée plus ou moins longue. Plus le travail semble devoir être long, plus sa réalisation sera médiocre. Ceci amène Weber à faire l'hypothèse du rôle primordial de l'intérêt au travail (*Arbeitsinteresse*) sur sa réalisation.

Le chapitre 4 voit l'apparition d'un nouveau terme lié aux temporalités: l'habitude au travail. Des notions auxiliaires sont ici le « niveau de distraction », la « capacité de concentration », la « rapidité », la « capacité de s'habituer », et le « rythme ». Weber mène une réflexion sur le rôle de facteurs conscients et inconscients dans l'appréhension des temporalités. Il se demande si le fait de « s'habituer » au travail n'est pas fonction d'un processus cognitif combinant des activités simultanées où le rapport au temps joue un rôle majeur, en insistant en particulier sur le rôle des petites pauses :

« *Les accomplissements combinés qui se trouvent dans le rythme d'une des activités sont introduits dans les petites pauses (souvent subjectives et imperceptibles) de l'autre activité,*

¹ Cet extrait comme l'ensemble des extraits suivants de cet ouvrage sont traduits par nos soins.

² Pour une analyse détaillée du contexte historique du travail effectué par Weber, lors de cette enquête avec les questionnaires originaux, on peut consulter: Kern (1982)

l'adaptation intérieure d'un tel aménagement du rythme des efforts individuels veut dire qu'une mutation des efforts continuels dans des rythmes alternants devient possible », (op. cité, p.96).

Weber examine ensuite la question des liens entre réduction de la durée du travail et niveau de fatigue en contestant l'existence d'un lien causal direct entre les deux. Il montre la nécessité de prendre en compte l'appréhension subjective et inconsciente de la durée pour comprendre les variations de la fatigue déclarée. Ses observations suggèrent la possibilité d'intensifier le rythme du travail tout en limitant sa durée : « *Les expériences de l'usine Zeiss avec la réalisation de la journée de 8 heures montrent que les ouvriers avaient couru au début pour forcer l'intensité nécessaire et qu'ils se sont fatigués ensuite pour retrouver (selon leur propre aveu), l'ancien rythme tranquille. Ce rythme reste néanmoins de 1/9 fois plus intensif qu'avant, ce qui est significatif.* » (op.cité, p.143).

Dans cette recherche, Weber montre que le temps est aussi un objet utilisé comme moyen de négociation entre direction et ouvriers. Il analyse le « freinage conscient », c'est-à-dire le fait de ralentir volontairement la production, comme une action individuelle ou collective, dans le cadre du travail, visant à maintenir le salaire antérieur. Grâce à la description du contexte (rationalisation du système de rémunération, amélioration de la position des organisations patronales face aux syndicats etc.), le freinage est interprété par Weber comme action « consciente » et « dure » d'un groupe d'ouvriers (*Arbeiterschaft*) qui négocie le prix de son travail « sans prise de parole », (op cité, p.156). Le temps c'est de l'argent qu'il faut pouvoir négocier, de multiples manières.

1.2 Le temps ce n'est pas seulement de l'argent mais une multiplicité de temporalités sociales

Au-delà de ces aspects concernant l'économie de l'entreprise, les temporalités renvoient, pour Weber, à une vision du monde. Le rapport au temps de travail témoigne, selon lui, de l'existence « *d'un habitus général de la vision du monde des travailleurs* » (op. cité, p.160). Cet « habitus général » a des expressions particulières selon les genres. Ainsi Weber compare les ouvriers et les ouvrières les plus productifs et cherche les raisons de la différence de leur productivité. Deux facteurs sont privilégiés pour analyser ce rapport au temps: pour les hommes « l'appartenance syndicale » et pour les femmes le « piétisme » c'est-à-dire « les convictions religieuses ». S'appuyant sur les entretiens avec des entrepreneurs sur les rendements des ouvriers, les capacités de travail des ouvrières protestantes (femmes) et des syndicalistes sociaux-démocrates (hommes) sont jugées particulièrement élevées. Weber fait alors l'hypothèse de l'influence du « comportement intérieur » sur la conception de la profession comme « vocation divine » chez les ouvrières piétistes. Il constate que le piétisme est caractérisé par « *l'individualisme* », « *le patriarcat du trait religieux volontaire au travail* » et qu'il est « *hostile à l'activité syndicale* » (op. cité, p.161). De ce fait, l'ouvrière « piétiste » au plus haut rendement semble particulièrement attachée au « *droit et à la défense de l'individu* » (op. cité, p. 162). Pour les hommes syndicalistes, au contraire, la meilleure productivité peut être rattachée à la haute idée qu'ils se font de leur fonction et de l'exemple qu'ils doivent donner. L'hypothèse commune sous-jacente est que l'éducation reçue et les pratiques quotidiennes liées à une vision du monde (piétisme, syndicalisme social-démocrate) influent, par le rapport au temps qu'elle implique, sur le rendement obtenu.

Ensuite Weber revient sur les effets liés à la réduction de la durée du travail et sur l'adaptation de la main-d'œuvre aux nouvelles temporalités. L'introduction de la journée de 8 heures dans une

usine provoque une augmentation du rythme qui semble mieux supporté par les personnes âgées. « *Les ouvriers plus âgés de l'entreprise Zeiss ont par exemple mieux supporté l'intensification du travail lors de l'introduction de la journée de huit heures que les ouvriers plus jeunes* ». (op. cité, p. 173). D'autres variables sont évoquées pour comprendre l'adaptation à l'univers du travail industriel. Par exemple, la situation familiale joue un rôle dans l'acceptation des contraintes au travail: le travail « monotone » à revenu « sûr » semble mieux accepté par l'individu, devenu père de famille (op. cité, p.173).

Les temporalités sociales sont donc liées au rendement, mais elles ne sont pas réduites à leur seule finalité économique. Au contraire, les temps sociaux sont fortement tributaires du contexte local et social. Le temps de travail est lié à la fois aux trajectoires professionnelles, aux conditions techniques de la production et à l'origine sociale des travailleurs. Le temps de travail renvoie, en fait, à tout le devenir professionnel et, au-delà, au sens subjectif attribué au travail. Les conclusions de cette enquête ne doivent néanmoins pas être surestimées concernant l'apport en connaissances ni comparées à des études contemporaines. C'est avant tout sur le plan du raisonnement sociologique, à la fois méthodologique et théorique, que Weber nous donne des indications précieuses. L'apprentissage, l'habitude et les habitus influent sur le rapport au temps et donc sur la productivité du travail.

Vingt ans avant le début de la sociologie industrielle aux Etats-Unis (la célèbre enquête d'Elton Mayo à Hawthorne date de la fin des années 20), Weber constate l'influence de « l'ambiance » (*Stimmungslage*) sur l'accomplissement du travail. La disposition journalière de l'ouvrier -surtout le lundi et le samedi- ses usages de l'alcool, son âge, sa situation familiale et son « style de vie » (op. cité, p.239), expliquent aussi, selon Weber, la variabilité des facteurs se rapportant aux temporalités. L'exemple de l'augmentation de la productivité du travail montre qu'une heure ne vaut pas forcément une heure, en particulier quand on réduit le travail afin d'allonger le temps de repos. Le temps est ramené aux dispositions et conditions de vie de l'acteur, ce n'est plus seulement de l'argent (Weber 1964), ce n'est pas une réalité homogène. Le temps est un élément des milieux de vie mais aussi des trajectoires sociales et des croyances intimes. On voit en quoi ces hypothèses explicatives prolongent, sur le plan théorique et méthodologique les études de Max Weber sur « l'éthique protestante ». Avec une différence notable toutefois, les temporalités et l'activité de travail ne font plus l'objet d'une hypothèse d'homologie entre idéaux-types³, ceux du calvinisme ascétique et du capitalisme optimisateur, mais la méthodologie retenue permet de réintroduire le facteur religieux comme un des aspects de la réalité du travail lui-même devenu de plus en plus complexe. Weber, en recherchant les variables multiples (conscientes ou inconscientes) qui peuvent intervenir dans la construction du temps de travail et de la productivité dans l'entreprise (l'habitus, le style de vie des individus, les appartenances religieuses ou politiques, la situation familiale mais aussi la formation et l'origine sociale) pose le problème de la multiplicité des temporalités sociales et de la nécessité de penser leur articulation.

2. La sociologie française du travail et la critique d'un temps industriel unifiant

La constitution en France de la sociologie du travail après 1945, s'inscrit sans aucun doute dans une filiation des approches des fondateurs de la sociologie, plutôt de Marx, mais aussi de Durkheim et de Weber. Ces approches s'intéressent d'abord à l'industrialisation et notamment à

³ voir Berthelot (1993)

la pénétration du taylorisme dans la grande industrie. Si on interroge cette sociologie du travail sous l'angle des temporalités, on peut constater que les thèmes esquissés par Weber ont été souvent repris par les fondateurs de cette sociologie française du travail. Ces interrogations des sociologues du travail peuvent être condensées sous le thème commun de la critique du temps industriel considéré comme le temps moderne, unique et unifiant. Cette critique peut avoir un fondement humaniste (chez Friedmann et Grossin) ou une origine plus politique (chez Naville) mais elle conteste au travail industriel sa capacité à déterminer seul les normes temporelles qui régissent la vie sociale. Dans l'ensemble, cette critique du pouvoir du temps industriel sur le temps vécu des individus, peut se décomposer en quatre thèmes : la multiplicité des temporalités, le caractère déstructurant du travail industriel, l'émergence des loisirs, les caractéristiques multiples des activités professionnelles.

2.1 Première critique: la multiplicité des temporalités sociales

Le temps de travail constitue, pour la sociologie du travail, un champ de recherche particulièrement intéressant. Premièrement, parce qu'il institue une dissociation entre le temps de la production des biens et services qui est un temps abstrait, vide de contenu et mesuré de plus en plus rigoureusement et le temps vécu, celui de la vie quotidienne, non uniforme, variable et concret. Cette dissociation entre des temps sociaux dissemblables pose le problème de leur synchronisation et de leur harmonisation à l'intérieur du tissu social (Mercure, 1995). Deuxièmement, parce que le temps de travail institue une séparation entre la vie de travail dans laquelle le temps constitue la mesure des activités professionnelles et la vie hors travail. Cette séparation constitue, comme le souligne Naville (1969), un enjeu social important, puisqu'elle fragmente la vie sociale en deux, répartit les activités selon les durées, horaires, rythmes du déroulement des activités. Le temps de travail définit le cadre des activités sociales, il inscrit les activités dans un temps contraint, il rythme le passage d'une activité à l'autre mais il comporte plusieurs dimensions (durée, rythme, horaires...). Le temps de travail semble bien exprimer l'existence de ce que Pronovost (1996) appelle des points de repère dans le temps, des marqueurs du temps qui sont pluriels. La multiplicité des temporalités concerne donc aussi le temps de travail pris isolément.

Sur la base d'une enquête menée dès 1961, Grossin (1969) avait d'ailleurs sous-titré son ouvrage « horaires - durées – rythmes ». Son objectif était d'abord de donner, grâce à ces trois dimensions, une définition globale des temps de travail. Il a ensuite montré la possibilité de variations de ces dimensions dans différentes entreprises et différents secteurs d'activité. Nous trouvons sans doute ici la première grande enquête à propos du temps de travail qui met au centre le problème de la multiplicité sous l'angle de la variabilité des durées et horaires de travail pour les ouvriers et les employés, entre hommes et femmes, entre les cadres et les « petites catégories », entre ceux qui travaillent en équipes successives et ceux qui sont en « horaire normal ». Ces temps du travail varient selon les conditions économiques et la situation commerciale de l'entreprise, selon l'emploi des machines et de la main-d'œuvre et selon l'alternance entre les temps de travail et les temps de non travail, dont les congés et les transports. Cette décomposition fondatrice du temps de travail en trois dimensions, durée, horaires et rythme, issue de l'analyse du travail industriel, a ainsi ouvert la voie à l'analyse des différentes temporalités en sociologie du travail mettant en doute l'homogénéité et la stabilité des temps industriels.

2.2 Seconde critique: le caractère déstructurant du travail industriel

L'observation du rôle prépondérant du temps de travail dans la société industrielle a abouti à une seconde critique par les sociologues du travail du paradigme d'un temps industriel unifiant. Le temps social, éclaté par l'apparition d'un temps industriel, paraît soumis aux rythmes des machines. Grossin (1969, 1974, 1996) n'hésite pas de parler des cadres temporels du travail au pluriel dont les caractéristiques sont rigidité, coercition, régularité, enfermant un temps retranché: « les cadres temporels réservent à l'individu une situation absurde. Ils le dépossèdent d'une partie de son temps libre pour lui vendre l'autre partie », (Grossin, 1996, p.28). L'ouvrier enchaîné à la machine doit vivre quotidiennement cette aliénation que signifient l'expression et le centrage des activités basés sur la seule activité salariée. Les autres temps sociaux qui ne sont pas exclus de cette vision, se logent à l'intérieur des « blancs » laissés par l'ordre de la production. En paraphrasant Friedmann (1964) les temps sont ainsi « émiettés » comme le travail lui-même (Freyssinet, 1997, Thoemmes 2000). De l'unité « harmonieuse » d'un temps social « commun » (Durkheim), nous passons ainsi à son éclatement « nerveux » en temporalités concurrentes. Ce passage d'une société à l'autre, après 1945 en France, a été interprété par Friedmann (1963) à travers l'hypothèse de la prédominance du « milieu technique » sur le milieu naturel. Le milieu naturel était caractérisé, selon lui, par un cadre temporel transmis de génération à génération au travers d'une « socialisation temporelle héritée » : « *Ainsi toute la vie de l'homme, dans le milieu naturel, en particulier toute l'existence professionnelle est comme intérieurement tissée de rythmes, lentement formés et fixés, circulant de génération en génération dans la société à laquelle ils sont intimement liés* », (op. cité, p.51). L'étude du milieu technique moderne aux Etats-Unis, en particulier du point de vue de l'appauvrissement du contenu du temps consacré au travail, montre que ce milieu naturel éclate sous la pression de nouvelles formes d'organisation du travail. L'aliénation, en vidant le temps de son contenu, provoque une crise d'identité par rapport aux processus de transmission « naturelle » du milieu temporel de génération en génération. En observant le travail des ouvriers dans les années 50 et 60, Friedmann tire une conclusion pessimiste qui rend compte de l'émiettement du temps social dans la sphère professionnelle. « *Que va devenir la vie de ces masses pour qui le centre de gravité de l'existence, les possibilités d'un accomplissement personnel, ne seront pas dans le travail, mais hors du travail ?* », (op. cité, p.358).

Une perspective d'inspiration similaire, mais aboutissant à des conclusions différentes, se retrouve chez Pierre Naville. L'observation de Friedmann partagée par Naville sur les méfaits du machinisme, l'amène à formuler le principe d'une solidarité visant à dégager du temps pour soi et pour tous. Sous l'angle de la normalisation du temps qui reste le privilège de l'action humaine, « *l'industrie crée à l'homme un privilège indiscutable, dont pourtant il hésite visiblement à se saisir pleinement, (...) celui de manipuler artificiellement le temps de travail en lui faisant rendre par unité un effet calculable suffisant pour satisfaire des besoins croissants* », (Naville, 1969, p.9). Les normes du temps de travail qui paraissent « imposées » du point de vue synchronique le sont beaucoup moins, dès que l'on considère l'histoire du temps de travail. Donc à la question de Friedmann sur l'accomplissement de l'individu hors travail, Naville renvoie celle de la construction des normes du temps de travail: « *Pourquoi faut-il travailler dès l'âge de 10, 14 ou 18 ans? Pourquoi faut-il travailler 6, 8 ou 10 heures par jour ou plus ? Ces normes, imposées depuis de longues années, finissent par paraître socialement presque aussi naturelles que les durées du jour ou de la nuit au cours des saisons* », (op. cité, p.9). Mais en fait une perspective historique fait apparaître une grande part de contingence dans ces normes qui apparaissent comme « naturelles » et « nécessaires ». D'autres normes se substituent, progressivement ou

brutalement, aux anciennes. Celles du travail automatisé, des nouvelles technologies de l'information et de la « société de services » ne sont pas celles du travail industriel taylorisé.

2.3 Troisième critique: une partie du temps est désormais libéré : le temps des loisirs

L'interrogation sur le temps industriel montre en effet de multiples points de convergence à l'étude des temps sociaux. Comment un ordre temporel qui a su se généraliser à l'image du temps industriel, pourrait-il laisser en dehors d'autres temps et par quel mécanisme? Friedmann (1964) posait déjà cette question par rapport au temps de travail : « *Ne faudrait-il pas, pour être complet, ajouter à cette liste, en bien des cas, le temps absorbé par des obligations et relations familiales qui sont subies et non choisies ou désirées? Tout cela n'est pas du « loisir actif », mais renferme des éléments de contrainte ou du moins de passive acceptation* », (op. cité, p.196).

Les réflexions de Friedmann qui tentent de distinguer un temps contraint et aliéné d'un temps non-contraint ou libre amènent alors au centre des recherches sur le temps une autre idée: l'avènement du temps des loisirs. Le constat issu des enquêtes effectuées par Joffre Dumazedier en 1953 sur un échantillon de 819 ouvriers montre que la majorité considère le loisir comme un temps, tandis qu'un quart parle déjà d'une activité. Dumazedier (1962) propose en effet de reconnaître que tous les temps ne sont pas productifs, ni reproductifs, mais qu'il existe un temps dit de « loisir » qui regroupe un ensemble d'activités non-salariées. Ses enquêtes avaient pour objet de comprendre la réciprocité entre activités de travail et activités de loisir. Il aboutit à la conclusion que ce n'est pas le travail qui est un besoin fondamental, mais l'activité. Ainsi au « loisir », il attribue la non-obligation et le pouvoir libérateur des obligations professionnelles, familiales ou sociales. Mais il existe aussi, selon Dumazedier (1962), des formes mixtes travail/loisir qui excluent la bipolarité travail/non-travail comme le bricolage ou les leçons d'enfants. Ces zones de recouvrement, entre travail et hors travail, manifestes par exemple dans l'émergence du loisir sur le lieu de travail, sont au centre de cette approche. D'autres auteurs ont suivi cette voie en s'intéressant à un « temps libéré des obligations ». La dualité entre être « en devoir » et « sans devoir » (*on duty/off duty*) provoque des frontières temporelles entre temps privé et temps public dans le cadre du travail professionnel lui-même (Zerubavel, 1979).

2.4. Quatrième critique: la construction identitaire et les temps de l'activité professionnelle

Après ces trois critiques d'un temps industriel unifiant portant sur la multiplicité des temporalités sociales, sur le caractère déstructurant du travail industriel et sur l'émergence des activités de loisirs, nous proposons de nous pencher sur une quatrième et dernière manière de voir les temporalités en sociologie du travail. Celle-ci s'attache à faire émerger les caractéristiques de l'activité professionnelle sur un plan dépassant la seule situation de travail et incluant toute la trajectoire professionnelle et personnelle des individus. Elle débouche sur l'analyse de la construction identitaire de la personne qui prend appui sur les temporalités multiples (Dubar 2002). Dans la ligne du projet inachevé de Weber, l'emploi, les professions, les systèmes productifs, la formation, la famille, les trajectoires et les croyances sont autant de dimensions de l'expérience biographique centrée sur les activités. Ces dimensions sont étroitement liées aux temporalités vécues. Elles induisent des manières différentes d'agencer des temporalités multiples, tout au long de la vie des individus. Elles se combinent, de façons diverses, pour construire des formes identitaires différentes accordant au travail des significations distinctes.

Ainsi dans « le temps des chemises », Borzeix et Maruani (1982) étudient le temps vécu à l'occasion d'une grève d'ouvrières durant 3 ans dans l'industrie textile, dans une petite entreprise de confection, située au nord de la France. La grève qui rencontre l'hostilité des hommes, implique l'occupation de l'usine et la vente des produits. Les auteurs montrent que le travail apparaît sous des formes les plus contrastées: il permet à la fois de rompre avec la solitude du foyer, mais il est caractérisé aussi par un vécu professionnel difficile. C'est peut-être d'ailleurs l'absence d'activité professionnelle qui a remis au centre l'intérêt porté au temps de travail.

En effet, les crises économiques successives sur les trente dernières années ont contribué à forger une vision du temps de travail imprégnée par le chômage et centrée sur l'emploi. Cependant, dans les faits, cette crise de l'emploi ne provoque pas un rationnement du temps de travail qui toucherait la population salariale indépendamment de ses caractéristiques. Les temporalités du chômage (Demazière, 2006) et de l'activité professionnelle sont fonction d'une construction sociale des « âges de vie » (Naville, 1972a, Bessin 1993) qui déborde largement le cadre des activités professionnelles et constitue un démenti de l'existence d'un temps homogène s'imposant à tous. Aux questions des seuils d'âge concernés par l'insertion professionnelle ou par la retraite se rajoutent ici ceux que tentent, souvent en vain, d'imposer les institutions. Comme le remarque Naville (1972b), les cycles de la vie professionnelle empruntent par exemple beaucoup à la vie scolaire de l'enfance: dès le jeune âge, le rythme journalier du travail des parents est intégré, les comparaisons faites entre vie scolaire et vie professionnelle des parents constituent, à propos du temps, un aspect crucial de la vie au travail.

Pour les sociologues du travail, l'entreprise reste néanmoins une institution importante de la fixation des normes temporelles. Dubois et Montagne-Vilette (1984) montrent que la gestion du temps, à tous les stades de la production, n'est jamais donnée d'avance. Dans cette recherche trois groupes d'acteurs caractérisent la gestion de l'informatisation de la production par un rapport différent au temps: les hauts dirigeants disposant d'une maîtrise de tous les temps, les concepteurs cherchant à avoir et à faire valoir leur influence sur le temps à long terme et, les utilisateurs vivant dans l'urgence d'une gestion tendue et à court terme. Ces auteurs insistent donc sur l'importance des acteurs du système sociotechnique dans la construction de l'ordre temporel des activités professionnelles. Cette analyse est souvent prolongée à d'autres catégories d'exécution ou d'encadrement (Bouffartigue et Gadéa, 2000) ou à des métiers et professions particulières, comme les infirmières (Bouffartigue et Bouteiller, 2006). Elle nous rappelle aussi l'ancrage des temporalités dans l'entreprise et le rôle du travail comme activité pivot de la vie en société.

Conclusion

Cet aperçu des temporalités selon la sociologie du travail confirme quelques-unes des interrogations soulevées par des auteurs de ce numéro (Lallement 2008). Au moment de la fondation de la sociologie, Weber a bien tenté d'esquisser un projet d'analyse du travail en sociologie qui s'intéressait aux temporalités. Ce projet est celui d'une sociologie empirique en entreprise qui dépasse les frontières de celle-ci en s'intéressant aux institutions, aux classes sociales, à la religion, aux représentations, à l'action collective et à la trajectoire des individus. La sociologie du travail en France, après 1945, s'est intéressée aux temporalités et elle nous semble avoir abondé dans le même sens. Les travaux fondateurs cités (Friedmann, Grossin et Naville) ont développé des approches qui ne sont pas embrigadées, ni dans l'ouvriérisme, ni dans une

réduction des temporalités au seul travail industriel, mais cherchent à s'en démarquer de différentes façons, à diversifier les points de vue en critiquant précisément l'existence d'un temps industriel unifiant.

Des approches plus récentes ont introduit des questionnements plus spécialisés sur des temporalités particulières qui ont eu tendance à s'autonomiser : les temps des professions, de l'emploi, du chômage, des loisirs, des marchés, de l'action publique, des relations professionnelles, du genre, des organisations etc. Les questions que le sociologue du travail peut se poser face à cette spécialisation contemporaine des interrogations est celle de la cohérence possible –à partir du temps de travail ou des activités- de ces regards multiples sur des temporalités éclatées d'une part et celle de la place des « temps sociaux » touchant à la société toute entière d'autre part. La première rejoint les analyses de l'échec relatif d'une sociologie unifiée du temps, après celui de l'école durkheimienne (Lallement, 2008). La seconde débouche sur les effets de la globalisation financière et de la mondialisation des marchés sur le devenir –et la convergence possible- des temps sociaux : un temps démocratique est-il possible ? (Chesneaux, 1996) Ces deux problèmes dépassent le cadre de la sociologie du travail, même si les premiers sociologues du travail étaient parvenus à les mettre en valeur.

Bibliographie

- Berthelot J.M. (1993).- *La construction sociale de la Sociologie*, P.U.F, Paris.
- Bessin M. (1993).- *Cours de vie et flexibilité temporelle*, thèse de doctorat de sociologie, Université Paris VIII, 430p.
- Borzeix A., Maruani M. (1982).- *Le temps des chemises*, Editions Syros, Paris.
- Bouffartigue P., Gadéa C. (2000). – *Sociologie des cadres*, éd. la Découverte, Paris.
- Bouffartigue P., Bouteiller J. (2006). « Jongleuses en blouses blanches. La construction sociale des compétences temporelles chez les infirmières hospitalières ». *Temporalités*, no 4, pp. 25-42.
- Chesneaux J. (1996) *Habiter le temps*, Bayard
- Demazière D. (2006).- Le chômage comme épreuve temporelle, in J. Thoemmes et G. de Terssac, *Les temporalités sociales : repères méthodologiques*, Toulouse, Octarès
- Dubar C. (2002).- « L'articulation des temporalités dans la construction des identités personnelles: questions de recherche et problèmes d'interprétation », *Temporalistes*, n°44, consultable : http://www.sociologies.org/temporalistes/indarch.php?page2=dubar_n44_02
- Dubois P., Montagne-Villette S. (1984).- « De la conception des systèmes d'information de la gestion de la production: une question de temps? », in: Terssac (de) G., Dubois P. (1984, eds.).- *Les nouvelles rationalisations de la production*, Cepaduès Editions, Paris.
- Dumazedier J. (1962).- « Travail et loisir », in: Friedmann G., Naville P. (1962).- *Traité de Sociologie du travail*, Armand Colin, Paris, tome 2, 26p.
- Freyssinet J. (1997), *Le temps de travail en miettes*, les Éditions de l'atelier, Paris.
- Friedmann G. (1963, 1950). – « *Où va le travail humain ?* » Gallimard, Paris
- Friedmann G. (1964).- *Le travail en miettes*, Gallimard, Paris.
- Grossin W. (1969), *Le travail et le temps*, Anthropos, Paris.
- Grossin W. (1974).- *Le temps de la vie quotidienne*, Mouton, la Haye.
- Grossin W. (1996).- *Pour une science des temps*, Octares, Toulouse.
- Kern H. (1982), *Empirische Sozialforschung*, Beck-Verlag, München.
- Kraeplin E. (1902). - *Psychologische Arbeiten*, 5 Bände.

- Lallement M. (2008). « Regards sociologiques sur le temps et les temporalités », *Temporalités*, ce numéro.
- Naville P. (1969).- préface de Grossin W. (1969), *Le travail et le temps*, Anthropos, Paris.
- Naville P. (1972). - *Temps et technique, les structures de la vie de travail*, Genève, Librairie Droz.
- Naville P. (1972b).- *Théorie de l'orientation professionnelle*, Editions Gallimard, Paris, 367p.
- Pronovost G. (1996).- *Sociologie du temps*, de Boeck, Bruxelles.
- Thoemmes J. (2000) – *Vers la fin du temps de travail ?* PUF, Coll. « Le Travail humain », Paris.
- Weber M. (1924a). - « Methodologische Einleitung für die Erhebungen des Vereins für Sozialpolitik über Auslese und Anpassung (Berufswahl und Berufsschicksal) der Arbeiterschaft in der geschlossenen Grossindustrie (1908) », in: M. Weber, *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, Tübingen: Mohr. pp. 1-60. (Première édition 1908, Altenburg: Pierersche Hofbuchdruckerei Stephan Geibel & Co).
- Weber M. (1924b). - « Zur Psychophysik der industriellen Arbeit (1908/1909) », in: M. Weber, *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, Tübingen: Mohr, p. 61-255.
- Weber, M. (1964).- *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* Paris : Plon (édition originale 1905).
- Zerubavel E. (1979). - « Private-time and Public-time », in: Hassard J. (ed, 1990). - *Sociology of Time*, St. Martin's Press, New York.